



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Secrétariat des CSS
DREAL Midi-Pyrénées
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire Suivie par Candice JOFFRES
Tél. : 05.61.15.39.96
Mél : css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr

Muret, le 3 février 2014

Le sous-préfet de Muret,

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la CSS BOUSSENS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) BOUSSENS, qui se tiendra :

**Le jeudi 20 février 2014 à 14 h 30
à la mairie de Boussens**

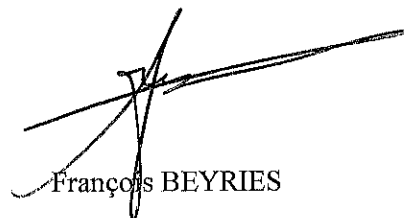
L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2013 ;
2. Suites données à l'étude de réduction des risques ;
3. Définition de la stratégie du PPRT ;
4. Financement des mesures foncières et des travaux ;
5. Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,



François BEYRIES